



Julien Salingue, [*La Palestine des ONG. Entre résistance et collaboration*](#), Paris, La fabrique, 2015, 219 p., 12€.

Introduction

« Résister » ou « collaborer ». Tels semblent être, à première vue, les termes de l'alternative imposée à la population des territoires palestiniens occupés. Les Palestiniens se diviseraient ainsi en deux camps, définis par leurs relations avec la puissance occupante et par leur participation, ou non, à la lutte de libération nationale.

L'histoire d'Hicham al-Rakh, officier dans les forces de sécurité palestiniennes, invite à relativiser, sinon à remettre en question, cette division. Le jeune homme, que j'ai rencontré en 2008 lors de mon travail de thèse, fait alors partie des cadres locaux de la Sécurité préventive, l'un des multiples services de sécurité palestiniens, dont les attributions sont proches de celles d'une police politique. La Sécurité préventive est en effet en charge, selon les termes de l'un de ses dirigeants, de « la surveillance des partis politiques, des organisations et de la population palestinienne afin que le gouvernement puisse gouverner »¹. Hicham est responsable de la surveillance du Hamas dans la zone (ville, camp de réfugiés et villages), et il s'est distingué quelques mois plus tôt en s'interposant entre un commando palestinien armé et un officier israélien qui s'était égaré à Jénine, empêchant que ce dernier soit kidnappé et le remettant sain et sauf aux autorités israéliennes. C'est après avoir eu connaissance de cet épisode que j'ai souhaité le rencontrer – le contraste entre son attitude et celle des groupes qui retiennent alors Gilad Shalit à Gaza m'a semblé être un révélateur de deux postures alors inconciliables : résister ou collaborer.

Tandis qu'Hicham me raconte son enfance et son adolescence, sa condition de réfugié, les affrontements, les jets de pierre durant la première Intifada, les arrestations, les neuf années qu'il a passées dans les prisons israéliennes, les amis tombés sous les balles de l'armée d'occupation, la destruction de sa maison lors de l'invasion du camp de Jénine en avril 2002, je me demande comment il est possible qu'il ait finalement choisi de rejoindre les rangs d'un service qui ne fait pas mystère de sa coopération quotidienne avec les forces d'occupation. De l'aveu même de ses responsables, la Sécurité préventive est en effet en contact permanent avec ceux qu'ils nomment leurs « homologues israéliens », pour des

échanges d'informations, de fichiers, des « opérations conjointes », une coordination lors des incursions militaires, etc. D'un point de vue structurel, ce service est donc dans une logique de collaboration ouverte, et ce n'est pas un hasard si ses deux dirigeants « historiques », Mohammad Dahlan et Jibril Rajoub, sont réputés dans les territoires palestiniens pour ce que leurs partisans nomment pudiquement leurs « excellents contacts » avec l'armée israélienne, tandis que leurs adversaires n'hésitent pas à les qualifier de « traîtres », de « vendus » ou de « collaborateurs ».

Immanquablement, la conversation avec Hicham s'oriente vers ses fonctions dans la Sécurité préventive, et c'est sans pudibonderie qu'il m'explique en quoi consiste son « travail » :

Nous sommes là pour surveiller tous ceux qui s'opposent à la construction de l'Autorité palestinienne et de l'État palestinien, tous ceux qui font obstacle au processus de paix. Pour les surveiller et aussi pour les combattre si nécessaire. Mon travail est de réunir le maximum d'informations sur le Hamas, sur ses membres, sur les associations qui lui sont liées... Nous avons au cours des années mené des enquêtes et constitué des dossiers sur chaque membre et chaque association du Hamas. Que font-ils ? Ont-ils des armes ? D'où vient leur argent ? Que font-ils avec ? Je peux te le dire : à Jénine, le Hamas est sous contrôle. Après ce qui s'est passé à Gaza², nous avons lancé une grande opération contre eux en exigeant qu'ils viennent nous déposer leurs armes. En un an nous avons arrêté plusieurs centaines de membres du Hamas, ici à Jénine, mais nous les avons relâchés rapidement lorsqu'ils acceptaient de nous remettre leurs armes et de s'engager à ne pas en acheter de nouvelles. Donc je te le dis : ils sont sous contrôle.

Avant d'ajouter, à propos de ses « homologues israéliens » : « Bien sûr, nous avons des connexions avec eux, nous essayons de nous coordonner. C'est d'ailleurs dans leur intérêt que nous puissions faire notre travail ». D'ailleurs, précise-t-il en me relatant l'histoire de l'officier israélien égaré et sauvé grâce à son intervention, « les autorités israéliennes m'ont remercié pour ce geste et se sont engagées à ne plus m'arrêter ».

Je me sens alors contraint de lui poser la question qui m'obsède : « Il y a 20 ans tu lançais des pierres sur les soldats, aujourd'hui tu protèges un officier israélien... Comment expliques-tu cette évolution ? » Je me souviens précisément du silence qui s'en est suivi et des doutes, voire des craintes qui m'ont alors assailli : en soulignant les contradictions visibles de sa trajectoire, ne venais-je pas tout simplement de l'accuser, à mots à peine couverts, d'avoir « retourné sa veste » et d'être passé du côté de l'occupant ? Mais Hicham part soudain dans un grand éclat de rire, et m'explique que ma question est étrange car la réponse est évidente : « Je veux la paix pour mon peuple. Je veux faire la paix avec Israël. J'ai lancé des pierres, comme tous les jeunes de mon âge, pour que les troupes d'occupation s'en aillent et nous laissent tranquilles. Aujourd'hui quand des Palestiniens vont tirer sur des Israéliens, leur réponse est terrible. Ils sont beaucoup trop forts, en face, avec leurs avions et leurs tanks. Les attaquer, cela ne peut que nous causer encore plus d'ennuis. Ici ils ont détruit le camp en avril 2002. Ils ont tué des dizaines de gens. Il faut que cela cesse. Donc il faut empêcher ceux qui veulent leur tirer dessus de le faire. Pour parvenir à la paix il faut que règnent la loi et l'ordre. Faire respecter les lois, tel est mon travail. Et je continuerai de le faire même si cela ne plaît pas à certains. C'est de cette façon que je contribue à la construction de l'Autorité palestinienne et de l'État

On pourrait être tenté, à la lecture de ces lignes, de penser qu'Hicham reconstruit, *a posteriori*, une cohérence dans un parcours chaotique et contradictoire, en d'autres termes qu'il refuse de reconnaître qu'il a renoncé à la lutte pour la libération nationale et qu'il s'est rangé dans le camp de la collaboration. Mais il n'en est rien. Sa réponse est d'une sincérité totale, et j'entendrai au cours des mois qui suivront cet entretien plusieurs dizaines de militants de sa génération employer peu ou prou les mêmes termes. Ce sont des *chebabs* de l'*Intifada* de 1987, ces jeunes militants qui ont risqué leur vie en lançant des pierres contre les troupes d'occupation, qui ont séjourné régulièrement dans les geôles israéliennes, qui ont considéré que les accords d'Oslo (1993-1994) étaient leur victoire, et qui ont par la suite accepté de rejoindre les rangs de l'Autorité palestinienne, souvent dans les forces de sécurité. Salaire, reconnaissance sociale, loyauté vis-à-vis du « Vieux » (Yasser Arafat), fierté de bâtir le futur État palestinien et donc l'indépendance : autant de motivations qui les ont convaincus de renoncer à l'affrontement direct avec l'occupant et de se consacrer à la construction de l'appareil d'État. Dans la bouche de l'un des collègues d'Hicham, la continuité entre leurs activités antérieures et postérieures à Oslo se résume à un mot : la « dignité ». Dignité, tout d'abord, en se soulevant contre les forces d'occupation et en faisant connaître au monde le sort des habitants de Cisjordanie et de Gaza. Dignité, ensuite, en démontrant que les Palestiniens méritaient un État, qu'ils étaient aptes à s'autogouverner, y compris et notamment en maintenant l'ordre dans les zones évacuées par l'armée israélienne. Dignité, enfin, en refusant de répondre à la violence par la violence, et en continuant de défendre un idéal de paix et de coexistence malgré la poursuite de l'occupation israélienne.

Bien qu'ayant qualifié, dans d'autres écrits, l'Autorité palestinienne de « pseudo-appareil d'État intégré au dispositif de l'administration coloniale »³, je n'ai jamais réussi à considérer Hicham, individuellement, comme un collaborateur. Cela n'a pas été le cas de tout le monde à Jénine : Hicham al-Rakh a été assassiné par un commando palestinien armé le 5 septembre 2012.

« Résister » et « collaborer » dans les territoires palestiniens

Près de cinquante années d'occupation militaire ont généré, sans surprise, dynamiques de résistance et dynamiques de collaboration au sein de la population palestinienne. À l'instar de toutes les populations sujettes à une occupation étrangère – et les Français sont bien placés pour le savoir –, les Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza n'ont jamais été un « tout » homogène dans leurs rapports avec la puissance occupante. Traversée de contradictions, la société palestinienne n'est pas, contrairement à l'image d'Épinal véhiculée dans certains cercles dirigeants du mouvement national palestinien ou dans certains secteurs du mouvement de solidarité, une collectivité unanimement résistante au sein de laquelle toutes et tous seraient prêts à renoncer à tout confort quotidien au nom de la lutte pour une libération future. Et si cette volonté de gains matériels et symboliques n'implique pas nécessairement une collaboration directe avec l'occupant, elle constitue la base sur laquelle peut se construire l'édifice collaborationniste.

Comme toute puissance coloniale/occupante, l'État d'Israël a en effet toujours tenté de bâtir un réseau étendu de collaborateurs au sein de la population autochtone, non seulement pour recueillir d'utiles informations afin de combattre les mouvements de résistance, mais aussi pour faciliter l'administration quotidienne des territoires occupés.

Mon intention n'est pas ici de décrire ou d'analyser en profondeur ces mécanismes de contrôle, mais de souligner cette évidence trop souvent oubliée : la vie d'un peuple sous occupation ne se résume pas à la résistance à l'occupation, mais s'organise autour d'un rapport complexe et dialectique entre lutte pour la libération et aménagements d'espaces au sein du dispositif d'occupation. La résistance n'est pas un but en soi, mais un moyen pour se libérer de l'oppression et de la répression, et lorsque cet objectif paraît trop lointain, voire inatteignable, nombreux sont ceux qui tentent de s'accommoder de l'occupation et d'améliorer leur quotidien, quitte à renoncer à l'affrontement direct avec la puissance occupante.

Entre la résistance inflexible et la collaboration assumée, il existe donc une vaste « zone grise », une large variété d'attitudes qu'il est impossible de classer de façon simpliste et définitive, *a fortiori* dans la mesure où elles sont largement tributaires des modifications des rapports de forces entre Israël et le mouvement national palestinien, et en ce sens sujettes à des variations permanentes. Entre la minorité d'activistes politiques intransigeants et la minorité de collaborateurs directs, une majorité de Palestiniens évolue ainsi dans un entre-deux, servant – volontairement ou non – de force d'appoint à l'une ces deux minorités concurrentes, en fonction de l'évolution de multiples facteurs, qu'il s'agisse de la situation économique dans les territoires occupés, des stratégies du mouvement national et de la puissance occupante, des processus de renouvellements générationnels ou des évolutions des rapports de forces internationaux.

L'exceptionnelle durée de l'occupation israélienne a largement réorganisé la société palestinienne, et les dynamiques qui traversent cette dernière ne peuvent dès lors être appréhendées que dans la mesure où elles sont rapportées au contexte d'occupation. Cela ne signifie cependant pas qu'il faille observer l'ensemble des actions palestiniennes au travers du seul prisme de la lutte de libération nationale. Il existe en effet une tendance à l'hyper-politisation de la lecture des réalités palestiniennes, qui consiste à juger – et classer – ces dernières à la seule mesure de leur (non-)inscription dans le champ du combat politique contre l'occupation. Une telle lecture est non seulement normative, dans la mesure où elle tend à faire fi des subjectivités et des changements de contexte en proposant des définitions (illusoirement) « objectives » de la collaboration et de la résistance, mais elle est en outre erronée dans la mesure où elle donne un sens univoque aux comportements d'un groupe national au sein duquel, comme partout ailleurs, les rapports sociaux sont complexes et ne peuvent être résumés à une seule forme d'interaction. En d'autres termes, si rien ne peut s'expliquer sans l'occupation, tout ne peut pas s'expliquer par elle.

Un exemple frappant de cette hyper-politisation m'a été donné à voir en mai 2015, alors que j'animais un débat consécutif à la projection d'une série de courts-métrages dans le cadre d'un festival de cinéma palestinien organisé à Paris. Pour certains spectateurs, il était en effet difficile d'admettre que plusieurs de ces films ne se fixent pas pour objectif de « dénoncer l'occupation » mais se bornent à « raconter des histoires » desquelles l'occupation semblait absente. On a même été jusqu'à accuser certains réalisateurs (venus de Gaza) de donner à voir une vision déformée, embellie, voire même naïve, des réalités palestiniennes et, ce faisant, de « faire le jeu » de l'occupant israélien. Au-delà de la maladresse et, parfois, du paternalisme de ce type de propos, ces affirmations sont l'expression exemplaire de cette tendance à considérer que la société palestinienne se réduirait à sa condition de société sous occupation étrangère et que l'ensemble de ses activités, y compris culturelles, devraient être appréhendées du seul point de vue de leur utilité immédiate dans le combat pour la libération.

Cet exemple n'épuise évidemment pas à lui seul les biais de la lecture binaire des réalités palestiniennes mais en illustre les points aveugles : en Cisjordanie et à Gaza, on peut être ou agir *contre* l'occupation, *au service de* l'occupation, mais aussi *malgré* l'occupation, trois attitudes qui ne peuvent être définies par de seuls critères « objectifs » (leur place au sein du dispositif d'administration coloniale), mais aussi par leur relation dynamique au processus d'émancipation nationale. Ainsi en va-t-il par exemple de ces Palestiniens qui, à partir de 1967, ont accepté de recevoir un salaire pour exercer des fonctions aussi diverses qu'enseignant, personnel hospitalier ou agent de police au sein d'institutions dirigées par la puissance coloniale. La motivation première des uns et des autres était-elle d'accepter de « travailler pour l'occupant » ou, au contraire, d'être au service de la population palestinienne, de maintenir un semblant de lien social, voire même de préparer les générations futures à la lutte ? Ont-ils « objectivement » servi la cause palestinienne ou « objectivement » servi l'occupation israélienne ? Et qu'en est-il de ces ouvriers palestiniens qui, aujourd'hui encore, travaillent dans les zones industrielles des colonies de Cisjordanie ou de ceux qui, ouvriers du bâtiment dans des firmes israéliennes, acceptent de recevoir un salaire pour construire lesdites colonies ? Peut-on les qualifier de collaborateurs vivant de l'occupation ? Ou alors sont-ils de simples salariés qui, par nécessité, n'ont d'autre choix que d'accepter de travailler pour les firmes israéliennes ? Etc. Chacun comprendra qu'il est impossible d'apporter une réponse unilatérale à ces questions, et l'on ne sera guère surpris d'apprendre qu'en fonction de l'intensité de la lutte et de la violence de la répression, les positionnements par rapport à des comportements pourtant identiques ont varié chez les habitants des territoires occupés.

Ainsi, si les avocats palestiniens ont été massivement en grève durant les années 1967-1994, refusant de reconnaître la légitimité des institutions judiciaires israéliennes et de la législation militaire en vigueur dans les territoires occupés, il n'en a pas été de même des agents de police ou des enseignants, qui n'ont conduit des grèves « politiques » d'ampleur qu'à partir du début de la première *Intifada* (décembre 1987). Il en va de même du paiement des impôts exigés par la puissance occupante à partir de 1967 : s'il n'y a jamais eu de réel consentement à l'impôt dans la population palestinienne et s'il a souvent été payé de manière aléatoire, le refus collectivement revendiqué de payer l'impôt, comme ce fut par exemple le cas en 1988-1989 dans le village de Beit Sahour, à proximité de Béthléem, représente l'exception et non la règle. Autre exemple avec la (non-)participation aux élections municipales organisées par Israël dans les territoires occupés : alors qu'en 1972 l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) avait appelé à un boycott généralisé du scrutin qui, selon elle, conférait une légitimité à l'occupation, elle soutient quatre ans plus tard des candidats nationalistes qui remportent les deux tiers des municipalités (et qui seront pour une partie d'entre eux destitués, voire expulsés par les autorités israéliennes).

La « zone grise » évoquée plus haut est donc vaste et mouvante, et seule une étude minutieuse des conditions concrètes dans lesquelles se développe telle pratique ou telle activité permet de la situer dans les dynamiques plus générales qui traversent la société palestinienne et dans ses rapports complexes avec le dispositif global de l'occupation. Le dispositif est entendu ici au sens foucauldien du terme, c'est-à-dire comme « un ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit, aussi bien que du non-dit⁴ », au sein duquel une même action peut avoir, selon les contextes et selon l'échelle de temporalité choisie, des résultats très différents, voire même contradictoires. En d'autres termes, sauf à faire le choix délibéré de se focaliser sur les comportements individuels et collectifs les plus minoritaires (résistance intransigeante et

collaboration directe), et donc à étroitement confiner l'analyse, il est impossible de saisir la complexité des réalités palestiniennes si l'on tente, volontairement ou non, de les enfermer au sein de l'alternative binaire résistance/collaboration.

La Palestine d'Oslo

Ce constat est d'autant plus vrai depuis les 1993-1994 et l'entrée dans le « processus d'Oslo », qui a eu pour principale conséquence la constitution d'une administration palestinienne au sein des territoires occupés, en charge (théoriquement) de la gestion de la population palestinienne et promise (illusoirement) à être le premier jalon d'un futur État. L'établissement de cette administration, l'Autorité palestinienne (AP, de son véritable nom « Autorité d'autogouvernement intérimaire »), a ainsi modifié le dispositif d'occupation et, partant, les relations entre la population de Gaza et de Cisjordanie et les autorités israéliennes. Notons ici que parler de « modification » n'induit aucune appréciation et aucun jugement quant aux hypothétiques effets positifs et/ou négatifs de la mise en place de l'AP et, plus généralement, quant aux conséquences concrètes du processus d'Oslo eu égard aux intérêts nationaux des Palestiniens. Nous aurons l'occasion de revenir plus longuement sur ces questions dans l'ouvrage, et je me contenterai donc de souligner ici un point essentiel : dans la mesure où l'occupation se poursuit malgré le développement d'une administration autochtone, et compte tenu du fait que cette dernière est dans une relation de subordination à la puissance occupante, la population de Cisjordanie et de Gaza ne s'émancipe pas de la tutelle israélienne, quand bien même celle-ci devient, par divers aspects, indirecte.

En d'autres termes, malgré la création de structures dites « autonomes », la vie des Palestiniens est demeurée tributaire des volontés et des décisions israéliennes, et ce sont en réalité les marges de manœuvre au sein du dispositif d'occupation qui se sont modifiées et se sont déplacées sans que le dispositif lui-même soit réellement ébranlé. À l'épreuve du temps, et ce quelles qu'aient pu être les illusions ou les espoirs de certains acteurs palestiniens, le processus d'Oslo s'est avéré être, non pas une étape vers la fin de l'occupation israélienne, mais une réorganisation de l'occupation israélienne. L'intégration, tant économique que territoriale et sécuritaire, de l'administration palestinienne à l'architecture de l'occupation, a structurellement empêché ladite administration de devenir un instrument pour lutter contre la puissance occupante. On pourra ainsi dire que l'AP ne s'est pas construite *contre* l'occupation mais *malgré* l'occupation, un processus qui culminera avec la politique du Premier Ministre Salam Fayyad, en poste en Cisjordanie de 2007 à 2013, et son projet « volontariste » (que d'aucuns ont qualifié, à juste titre, de chimérique) de construction *de facto* des infrastructures d'un État palestinien indépendant *en dépit* de la poursuite de l'occupation israélienne.

L'AP n'a jamais pu être plus qu'une entité servant d'intermédiaire entre, d'une part, les Palestiniens de Cisjordanie et, d'autre part, l'État d'Israël et ses structures administratives et militaires en charge des territoires occupés. Ce faisant, elle est devenue le centre autour duquel se sont réorganisées l'ensemble des forces sociales qui lui préexistaient, qu'il s'agisse des factions politiques, des structures familiales/claniques, des associations, des ONG, des syndicats ou encore du secteur privé. Ces forces sociales, qui étaient jusqu'alors dans un tête-à-tête direct avec la puissance occupante, ont été contraintes de nouer des relations avec un centre politico-administratif devenu rapidement incontournable, et l'on a ainsi assisté à un déplacement des lieux de pouvoir, de contestation, et plus généralement à une réorganisation de la scène politique et sociale palestinienne. Les catégories de

« résistance » et de « collaboration » ont été ainsi profondément redéfinies, de même que la gamme des attitudes et des actions constituant la « zone grise », dans la mesure où le discours devenu dominant dans la direction du mouvement national palestinien « historique » a consisté à affirmer que l'indépendance passait désormais par la négociation et la coopération, et non par la confrontation directe, avec l'État d'Israël.

Ce changement de paradigme n'est pas allé sans entraîner heurts et confusion. Les combattants armés, glorifiés dans les années 1970, sont devenus les adversaires de la cause nationale, qu'il s'est agi de neutraliser, soit par leur arrestation, soit par leur intégration à l'appareil d'État en construction. On a dès lors assisté à un recyclage des anciens officiers et des anciens commandos palestiniens dans les divers organes sécuritaires afin de parvenir, selon la formule explicite d'un cadre de la Sécurité préventive, à « transformer les combattants en policiers »⁵. Ceux qui ont refusé cette démarche ont rapidement été sujets à la marginalisation politique et sociale, quand ils n'ont pas tout simplement été victimes de la répression directe de l'AP. Dans le même temps, des figures jadis accusées de collaboration avec l'occupant, à l'instar de certains maires nommés par Israël en remplacement des maires nationalistes destitués, ont été maintenues dans leurs fonctions par la direction de l'AP, soucieuse de donner des garanties à Israël et de ne pas s'aliéner certaines notabilités locales⁶. Après les élections primaires organisées au sein du Fatah en préalable au premier scrutin législatif (1996), la direction Arafat n'hésitera pas à aller à l'encontre du vote des militants et à « remplacer » des cadres reconnus pour leur activisme anti-occupation par des personnalités plus conciliantes et moins subversives.

La configuration déjà complexe, qui empêchait de classer strictement les Palestiniens en « résistants » et « collaborateurs », est devenue des plus confuses : si la seule voie possible pour l'indépendance est désormais la coopération avec Israël et/ou l'investissement dans la construction de la « paix », c'est l'ensemble des règles du jeu qui change, et la « zone grise » se modifie et s'étend. Petit à petit, l'action politique (au sens militant) est en effet dévalorisée au profit de l'investissement dans le « processus de paix », qu'il s'agisse de rejoindre directement l'appareil d'État ou de contribuer à la mise en place d'activités ou de structures appuyant ledit processus. Dans tous les domaines (économique, social, culturel, éducatif, etc.), des projets conjoints israélo-palestiniens voient le jour, destinés à promouvoir la « coexistence entre les deux peuples ». On assiste en outre à un développement exponentiel des structures palestiniennes issues de la « société civile », au premier rang desquelles les ONG⁷. En 2000, on estime ainsi que *près de 40%* des ONG palestiniennes enregistrées en Cisjordanie et dans la bande de Gaza⁸ ont été créées *après 1994*. Ces structures sont au cœur de cette nouvelle « zone grise » créée par le processus d'Oslo : ni organes de lutte directe contre l'occupation⁹, ni structures collaborant avec l'État d'Israël (qui ne les assiste ni ne les subventionne), elles deviennent un lieu investi tout autant par des militants qui y voient un substitut à l'activité politique, désormais déconsidérée, que par des « techniciens » qui y perçoivent une opportunité de carrière, en proposant leur savoir-faire à de généreux bailleurs de fonds.

Les ONG symptômes de la dépolitisation consécutive à Oslo ?

On l'aura ainsi compris : les ONG palestiniennes ne peuvent pas être considérées comme étant dans une logique nécessairement résistante, pas plus qu'elles ne peuvent être considérées comme étant dans une logique nécessairement collaboratrice. La première de ces thèses voudrait que les ONG, dans la mesure où elles contribueraient, pour les ONG de développement, à améliorer les conditions de vie de Palestiniens et, pour les ONG de

plaidoyer, à renseigner le monde sur les effets concrets de l'occupation, soient un atout pour la cause palestinienne. La seconde de ces thèses voudrait au contraire que les ONG, dans la mesure où elles auraient pour rôle essentiel d'atténuer les effets d'une occupation et d'une colonisation maintenues, serviraient de cache-sexe à ces dernières et renforceraient l'État d'Israël en gommant tout ou partie des effets de sa politique.

Ces deux visions apparemment opposées comportent chacune une part de vérité, et c'est précisément pour cette raison que je considère que cette fausse alternative, si elle permet bien évidemment d'interroger et d'analyser en partie le rôle des ONG, ne permet pas de questionner correctement leur place et leur fonction dans le cadre du processus d'Oslo. Car c'est bien de cela dont il s'agira dans cet ouvrage : étudier les trajectoires des ONG palestiniennes durant les « années Oslo » pour mieux comprendre l'évolution et les enjeux de la question palestinienne. Les ONG se situent en effet au carrefour de thématiques et problématiques multiples, qu'il s'agisse des modifications du champ politique palestinien, de l'émergence de nouvelles couches sociales dont la survie matérielle et symbolique dépend de la poursuite du « processus de paix », quand bien même celui-ci est voué à l'échec, du poids croissant des bailleurs de fonds dans la prise de décision palestinienne, de la mise sous tutelle économique des habitants de Cisjordanie et de Gaza, ou encore de l'offensive idéologique qui vise à transformer l'image des Palestiniens, de peuple avec des droits en individus avec des besoins.

On s'attachera donc à exposer et interroger l'évolution du paysage des ONG palestiniennes depuis 1993-1994 et l'entrée dans le « processus de paix », en comparant les fonctions et activités de ces structures avec celles qui étaient les leur durant la période dite de l'occupation (1967-1987), et en pensant l'inscription et le rôle des ONG au sein du dispositif d'Oslo. La faillite politique du « processus de paix » a en effet ainsi conduit nombre d'acteurs – tant internationaux que locaux – à substituer à la perspective d'une solution au « conflit » des politiques d'assistance destinées à atténuer les effets de l'occupation israélienne, tant par l'aide d'urgence que par l'aide au développement. Or, si l'AP a été le principal bénéficiaire de ces aides et l'acteur central dans la tentative de stabilisation des territoires palestiniens malgré l'absence de solution politique, les ONG ont largement contribué, et contribuent aujourd'hui encore, concrètement et symboliquement, à entretenir la fable d'Oslo et à maintenir l'illusion de l'existence d'un « processus de paix » alors que celui-ci est depuis de longues années en état de mort clinique.

Les ONG ne sont évidemment pas les principales responsables de la faillite du processus d'Oslo, et les positions qui sont exprimées ici et seront développées dans cet ouvrage ne sont en aucun cas des jugements de valeur portés à l'encontre des militants et des salariés de ces ONG. Il s'agit en revanche de considérer que les ONG nourrissent le « processus de paix » tout autant qu'elles se nourrissent de lui, et que la place qu'elles occupent dans le dispositif d'Oslo est révélatrice des modifications de la « zone grise » évoquée plus haut. Une « zone grise » qui se définit de plus en plus comme étant le lieu de l'organisation des aménagements de l'occupation, qu'ils soient individuels ou collectifs et qui, *a fortiori* dans une période de crise historique du mouvement national palestinien – tant en termes d'encadrement que de stratégie et de perspectives politiques – a tendance à s'étendre et à étouffer le combat direct contre la puissance coloniale. Au sein de cette « zone grise » se développe ce que les militants palestiniens appellent la tendance à la « normalisation » de l'occupation, qui ne se confond pas avec la collaboration dans la mesure où la normalisation n'implique pas de coopération directe avec l'occupant, mais des projets et actions qui considèrent l'occupation comme un fait accompli avec lequel il convient désormais de composer.

En dernière analyse, la normalisation participe du phénomène général de dépolitisation de la société palestinienne, entendu comme un processus de désinvestissement progressif du combat politique national au profit de stratégies de survie individuelles ou locales se situant hors de tout projet d'émancipation collectif. Les causes de cette dépolitisation sont nombreuses, certaines d'entre elles seront évoquées dans les pages qui suivent, et si la responsabilité première en incombe à la puissance occupante et à ses soutiens, les élites palestiniennes, qu'elles soient politiques, économiques ou sociales, y ont également contribué. L'étude des trajectoires des ONG palestiniennes depuis les accords d'Oslo permettra de mieux comprendre ce double processus de normalisation/dépolitisation, et de mieux cerner les enjeux auxquels sont aujourd'hui confrontés les Palestiniens et celles et ceux qui, aux quatre coins du monde, sont à leurs côtés. L'auteur de ces lignes demeure en effet convaincu que le combat pour la Palestine demeure une question structurante à l'échelle internationale, qui condense et cristallise des dynamiques qui dépassent de très loin le seul affrontement entre Israël et les Palestiniens : comprendre la Palestine, c'est aussi toujours, un peu, comprendre le monde comme il va.

références

références

- ↑1 Entretien avec Jihad Abu Omar, alors responsable de la Sécurité Préventive à Hébron, Hébron, mars 2007.
- ↑2 Hicham fait ici référence aux affrontements entre Hamas et Fatah à Gaza lors de l'été 2007.
- ↑3 Voir notamment Julien Salingue, *La Palestine d'Oslo*, Cahiers de l'Iremmo, L'Harmattan, 2014.
- ↑4 Michel Foucault, « Le jeu de Michel Foucault », *Dits et écrits, tome 2*, Paris, Gallimard, 1994 (1977), p. 298-329.
- ↑5 Entretien avec Jihad Abu Omar, *op. cit.*
- ↑6 Jusqu'en 2004, aucune élection municipale n'est organisée : les maires sont nommés ou reconnus par Yasser Arafat.
Dans cette introduction, l'expression « les ONG » désigne les principales ONG, autrement dit celles qui perçoivent la grande majorité des aides internationales et emploient l'essentiel des salariés. Nous aurons l'occasion, dans l'ouvrage, d'établir une typologie plus précise.
- ↑7
- ↑8 Sur un total d'environ un millier, pour 30.000 salariés.
- ↑9 À quelques notables exceptions près, sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir dans l'ouvrage.